

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Bond SICAV - Short Term USD Corporates (USD), catégorie I-B-dist (ISIN: LU0396353301), USD

un compartiment de UBS (Lux) Bond SICAV

Le présent compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A., qui fait partie de UBS AG.

Objectifs et politique d'investissement

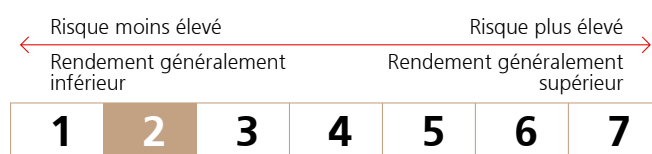
Le fonds investit principalement dans des obligations d'entreprises assorties d'échéances courtes (jusqu'à trois ans) libellées en USD et dont les émetteurs bénéficient de notes de crédit élevées (qualifiés d'« investment grade » par les agences de notation établies).

Procédant à une sélection minutieuse, le gestionnaire du fonds associe des émetteurs de secteurs et pays différents et des titres assortis d'échéances diverses dans l'objectif d'exploiter des opportunités de bénéfices intéressantes tout en maîtrisant le risque.

En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

Cette catégorie d'actions verse un dividende. Les dividendes peuvent être composés de revenus et de capitaux et peuvent être payés après déduction des commissions.

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds a été classé dans la catégorie de risque 2 car sa performance affiche une variation très faible.

Autres risques importants

- **Risque de crédit** : Tout défaut de paiement d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie dans le cadre de transactions sur dérivés a des effets défavorables sur l'évaluation du placement correspondant dans le compartiment.
- **La valeur d'une action** peut tomber en dessous du prix d'achat, affectant ainsi votre capital.
- **Risque opérationnel/lié aux tiers** : Les tâches administratives liées au fonds ont été déléguées à des tierces parties. Si ces dernières sont affectées par un événement, des effets négatifs, voire une perte financière, pourraient s'ensuivre pour le compartiment.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	6.00%
Frais de sortie	2.00%
Commission de conversion	3.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.08%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

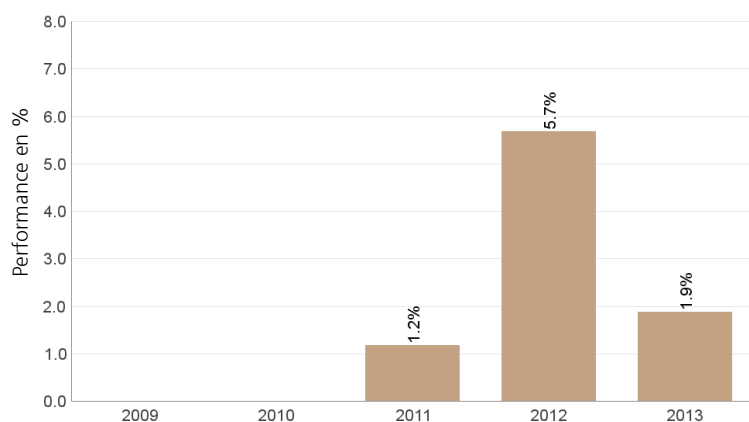
Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

En ce qui concerne les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent généralement:

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/funds.

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2010. Le fonds a été lancé en 2002.

La performance passée est calculée en USD.

Informations pratiques

Dépositaire

UBS (Luxembourg) S.A.

Informations complémentaires

Des informations sur le fonds UBS (Lux) Bond SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, de la Banque dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

La monnaie de la catégorie de parts est USD. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de nationalité déterminent la manière dont les revenus de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité d'UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2014.